



En arrivant à la HOUSSAYE-EN-BRIE, au cœur de ce canton qui m'est si cher, je n'ai pu m'empêcher de penser au chemin parcouru depuis 20 ans.

Le discours convenu est d'évoquer les risques d'un recul de la décentralisation. Cette réunion sur le projet « Villages Nature » est une preuve manifeste que les élus locaux n'ont jamais été autant au cœur du processus de décision publique.

Je ne reviendrai pas sur les conditions dans lesquelles Disney Land s'est implanté en Seine-et-marne il y a 20 ans. Ce qui est évident, c'est qu'aujourd'hui, avec le projet Villages Nature, le dialogue existe et que les élus de proximité sont écoutés et qu'ils espèrent bien être également entendus.

La présence de Gérard Brémond, PDG de Pierre et vacances et de Dominique Cocquet, Directeur Général de Disney Land est le signe de la qualité de ce dialogue.

Ce projet est évoqué depuis quelques années maintenant. La décision d'entreprise date de 2003.

Les premiers échanges avec l'Etat et les collectivités territoriales ont débouché sur la signature de la lettre d'intention en février 2007. Avec d'autres, j'avais veillé personnellement à poser dans cette lettre signée par Dominique PERBEN les grands principes qui devaient présider à l'avancée de votre projet.

Même si chacun sait que cette réflexion s'est poursuivie, les élus ont parfois eu le sentiment d'une certaine lenteur depuis 2 années. Non pas que nous doutions de votre détermination, mais simplement parce que vous comprenez que dès lors qu'on évoque un projet - qui plus est de cette envergure –on a besoin de "concret" pour communiquer et ainsi éviter les fantasmes et les approximations.

J'ai toujours soutenu ce projet dès lors qu'il avançait dans la concertation et qu'il prenait en considération les spécificités de notre territoire.

Je l'ai soutenu car c'est un projet économique et touristique majeur.

Je l'ai soutenu car la crédibilité et la réputation de 2 partenaires ne sont plus à faire. On a à faire à des leaders mondiaux dans leur domaine, avec des savoir-faire et des compétences reconnues et éprouvées.



Ce projet, ce sera plusieurs milliers d'emplois directs en plusieurs phases . En créant une nouvelle destination touristique, il sera créateur de richesse pour la France, première destination touristique du monde, pour l'Ile-de-France et pour notre territoire. Ce sont 1,8 milliards d'euros qui sont investis dans Villages-Nature.

L'importance des travaux et des aménagements projetés impose une grande vigilance. C'est naturellement la contrepartie de notre soutien. Ce projet est d'abord novateur en ce qu'il franchit la barrière de l'Autoroute A4 et que très majoritairement il se fera sur Villeneuve-le-Comte, chez notre ami Daniel CHEVALIER. Ce sont là près de 150 hectares en phase 1 qui seront concernés.

Jusqu'aujourd'hui, au nord de l'Autoroute A4, il y a Marne-la-Vallée, Val d'Europe, Disney, le TGV, le RER. Et au sud... Villeneuve-le-Comte qui ouvre en quelque sorte la porte d'un vaste territoire encore marqué par la ruralité.

Autant vous dire d'emblée que nous ne sommes pas jaloux de "l'étalement urbain" de Marne-la-Vallée. Notre force, nos atouts, ce sont nos paysages, notre qualité de vie, nos villages et communes à taille humaine et marqués par l'histoire. Pour rien au monde, nous n'y renoncerions. Nous voulons simplement et paisiblement les concilier avec la modernité et le développement.

C'est la raison pour laquelle nous voulons être les acteurs de votre projet. Ce projet n'a de sens à nos yeux que s'il est ouvert sur son environnement direct, sur le territoire qui l'accueille.

Le Livre Blanc, c'est notre regard sur ce projet. Un regard ni complaisant, ni distant, un regard objectif qui vise à mettre l'accent sur nos ambitions et nos priorités de développement. Un regard largement enrichi par le travail de Jean-Jacques BARBAUX qui a organisé 3 séminaires de grande qualité sur ce projet. Les séminaires qui ont regroupé plusieurs dizaines d'élus et permis de formaliser nos priorités.

Nos priorités sont simples. Elles sont eu nombre de 5.

- d'abord le développement durable et la protection des espaces naturels. C'est une évidence, ici au cœur du massif forestier de Crécy et de la Brie Boisée. Nous ne sommes pas inquiets outre mesure car ce concept se devra d'être irréprochable faute de quoi il n'atteindrait pas son but. Permettez également au Président de la Commission du Développement Durable de

l'Assemblée Nationale de vous dire que de toute façon il sera rattrapé par le Grenelle de l'Environnement ! A titre personnel, je pense qu'il ne pourra être fait l'économie d'un projet à énergie positive. Ainsi, il sera dans le mouvement que la Loi a initié et va poursuivre dans le Grenelle 2.

Un point enfin auquel nous sommes particulièrement attachés, c'est celui de la gestion de l'eau et de son utilisation pour la cité lacustre. Le principe de neutralité hydraulique doit être sanctuarisé. C'est un enjeu très fort !

- Notre deuxième priorité, c'est l'équilibre du projet avec le développement de l'habitat et des services publics. Nous ne sommes pas "preneur" de l'étalement urbain, vous l'avez compris. L'équilibre, cela veut dire des projets immobiliers à taille humaine dans nos villages. Equilibre, cela veut dire également sur une très longue période, la non-reversibilité du projet car les 1 700 unités de logement doivent rester à vocation touristique faute de quoi cela bouleverserait les équilibres auxquels nous sommes attachés. Il va sans dire enfin que ce projet doit s'accompagner d'une mise à niveau de l'offre de services publics, qu'il s'agisse des services de petite enfance, des équipements scolaires ou de formation.

- Notre priorité, c'est aussi l'insertion complète de Villages-Nature dans son environnement en matière d'emplois et en matière touristique. Nous avons des atouts fantastiques qu'il s'agisse des espaces naturels, du patrimoine ou simplement de nos productions du terroir. Nous espérons bien décliner un partenariat de promotion touristique.

- Je ne terminerai pas sans évoquer la priorité des priorités ; celle du transport. Le transport collectif, avec notamment la problématique des liaisons sur site propre entre les RER A et E. Les élus seront à la manœuvre sur ce sujet car le maillage territorial est une absolue nécessité faute de quoi nous ne serions pas crédibles envers nos concitoyens.

Le transport, c'est aussi la route dans un secteur déjà saturé. Le projet Villages Nature ne pourra pas se faire sans des aménagements structurants à l'intersection des RD231 et RN36 et sur la jonction entre l'A4 et la RN36. J'ai rappelé cette exigence au Préfet de Région, récemment nommé délégué interministériel au projet EuroDisney. Je pense qu'il m'a entendu.

Villages nature, ce sera également un cadre conventionnel adapté et rénové avec l'Etat. Nous comptons bien avoir toute notre place dans cette discussion. Chacun exercera naturellement ses compétences et prendra les décisions qui lui incombent. L'Etat devra faire un choix sur l'adaptation de la convention de 1987 et sur la révision du périmètre d'intérêt général.

Quelles que soient les décisions prises, il est évident que la concertation devra rester le maître mot de la collaboration de tous les partenaires.

Nous sommes déterminés et vigilants pour garantir le succès de ce projet pour les territoires que nous représentons.